ASSOCIATION DE PHARMACIE HOSPITALIERE DE L'ILE DE FRANCE

Conditions Générales de Vente

Désignation
L'APHIF Association de Pharmacie Hospitalière de l'Ile de France, association Loi de 1901, est organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé à « Service Pharmacie Hôpital Saint Louis, 1avenue Claude Vellefaux 75010 Paris ». L'association APHIF met en place et dispense des formations et réunions d'échanges professionnels, à Paris.

Objet et champ d'application
Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'association APHIF pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acception sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Attestation
L'APHIF s'engage à fournir une attestation de présence ou de fin de formation.

Prix et modalités de paiement
Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur, sur le bulletin d'inscription. Le paiement par CB est à effectuer lors de l'inscription en ligne sur le site internet de l'APHIF.
Tout règlement fait l'objet d'une facture, adressée au participant ou son employeur.

Prise en charge
Si le client bénéficie d'un financement par son employeur, une convention doit être signée par les parties avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'association APHIF ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation
L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse secretariat@@aphif.fr
En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 10% du coût total initial sera facturée au client.
Les formations proposées par l'association APHIF font l'objet d'une session unique. Aucun report de participation ne peut être effectué.
En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur l'association APHIF ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations
S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur
Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'association APHIF. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés
Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'association APHIF sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence
Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige, s'adresser a secrétariat@aphif.fr.
En cas de litige survenant entre l'association APHIF et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.